

# SUD

## Aérien

### Direction/Syndicats : « *Petits arrangements entre amis* »

La question est récurrente : alors que nous détenons les preuves d'une corruption quasi générale des syndicats et des syndicalistes dans l'entreprise, devons-nous le dénoncer au risque d'alimenter les guerres syndicales ou devons-nous le taire au risque d'être complices de ces méthodes ?

Le choix est vite fait : dès lors que la corruption syndicale engendre des conséquences graves pour les salariés, SUD Aérien a décidé de faire savoir aux personnels les « petits arrangements entre amis » qui conduisent les syndicats et leurs dirigeants à signer des accords scandaleux, à casser les grèves ou à se faire les VPR des projets de la direction.

« Grâce » à un droit syndical favorisant les syndicats « alignés », la direction crée des « apparatchiks » syndicaux coupés du terrain et plus proches des dirigeants que de leurs collègues. La frontière entre direction et syndicats est gommée et ne permet plus le recul et l'indépendance nécessaires au moment de négocier et de signer les accords.

Mais aujourd'hui, la direction d'Air France ne se contente plus de leur silence complice, elle corrompt nombre de leurs dirigeants syndicaux qui se laissent faire. Et parmi eux, certains qui nous avaient habitués à plus d'indépendance et de rigueur !

Les preuves de la « générosité » de la direction envers eux se multiplient : tel ex-secrétaire général continue de bénéficier de ses GP alors qu'il a été condamné à 8 mois de prison avec sursis pour trafic et recel de contrefaçons. Certains salariés se voient aujourd'hui supprimer leurs droits GP voire licenciés pour moins que ça !

Dans le même temps, ce syndicat signe une « transaction secrète » avec J.C SPINETTA reconnaissant que la grève des mécanos d'Orly est illégale et s'engageant à « mettre au pas » ses délégués syndicaux un peu trop revendicatifs.

Un autre permanent syndical PNC du même syndicat, bénéficie d'une progression fulgurante de sa carrière, passant de la 4<sup>ème</sup> classe à la 1<sup>ère</sup> classe en 1 an alors qu'un PNC lambda devra attendre 8 ans pour obtenir la même chose.

Tel autre, ayant géré le CCE, continue de percevoir le remboursement du loyer d'un studio mis à sa disposition par Air France pendant des années.

On ne compte plus les avancements individuels, les passages Cadre et les primes spectaculaires aux délégués de secteurs dits « sensibles ». La palme est attribuée à un dirigeant syndical, chantre des thèses de la direction, qui détient aujourd'hui la C7. Certains cadres d'Air France, qui rament quotidiennement sur le terrain pour gagner la moindre promotion, apprécieront.

Arrêtons-là, la liste est trop longue ! Alors, tout est-il pourri au royaume du syndicalisme d'Air France ? Non, car il est encore quelques irréductibles qui refusent la corruption et ont déclaré la guerre à ces pratiques. Ils se trouvent aujourd'hui à SUD Aérien dont tous les responsables ont refusé la promotion Cadres « gentiment » proposée par la direction mais dont les délégué(e)s subissent de la part des représentants de la direction, toutes les discriminations et toutes les entraves imaginables : quand on ne peut pas corrompre, on tente de briser !

Alors la rigueur et l'éthique syndicale, ça existe encore à Air France ? La réponse est OUI. De très nombreux militants, écœurés par la dérive de leurs dirigeants syndicaux, ont rejoints majoritairement SUD Aérien (c/f verso).

En 2007, un tract de notre syndicat a déjà dénoncé ces « petits arrangements entre amis ». Seule la direction d'Air France a intenté un procès en diffamation contre SUD ... et l'a perdu ! Mais cela n'a pas suffi à faire cesser la corruption. Alors que faire ? SUD Aérien continuera inlassablement à dénoncer ces pratiques auprès des personnels. Et vous ? Vous allez prochainement choisir le syndicat et les délégués qui vous représenteront pendant 4 ans auprès de la direction lors des élections DP/CE. Quand vous voterez, soutenez le syndicalisme qui lutte à vos côtés en toute indépendance de la direction et des gouvernements.

**Le Bureau national SUD Aérien – février 2011**



# Pour rester fidèles à nos convictions, nous avons quitté la CGT et rejoint SUD Aérien !

Afin que vous puissiez voter en connaissance de cause, nous vous exposons ci-dessous quelques-unes des raisons qui amènent nombres d'élus et de syndiqués à quitter la CGT Air France.

Depuis des années, nous luttons pour établir une répartition des richesses plus équitable et nous défendons, pour les transmettre à nos enfants, les acquis sociaux conquis par les luttes très dures des générations précédentes.

C'est notre volonté d'engagement sans compromission qui nous a amenée, à l'époque, à adhérer à la CGT plutôt qu'à un de ces syndicats qui signent avec la direction des accords peu favorables aux salariés.

Les militants de base de la CGT sont restés combattifs, malheureusement nous observons que la confédération nationale CGT et les dirigeants de la CGT Air France, par une politique d'accompagnement, s'écartent complètement des principes fondateurs du syndicat prenant ainsi le risque de voir tous les militants en désaccord rendre leur carte.

L'issue du conflit sur les retraites, pourtant soutenu par 70% des Français, a montré que la CGT, comme la plupart des syndicats, a gaspillé l'effort consenti par les salariés pour défendre leurs acquis sociaux. Avec des millions de citoyens nous luttons pour une préservation intégrale de nos acquis comme les 37,5 annuités de cotisation retraite. Nous voulons une stratégie de lutte efficace : la grève générale illimitée, la seule, à notre avis, qui permette, pour un même effort financier des grévistes, de sauver les acquis sociaux. La confédération CGT rejette cette forme de lutte.

Le retour de la CGT à ses principes fondateurs nous apparaît maintenant irréalisable tant le fossé se creuse. Les quelques exemples ci-dessous l'attestent :

- A la suite d'une grève des mécaniciens d'Air France Industries, la direction de la CGT a signé un accord avec la direction sans consulter sa base, accord qui l'engage à ne plus jamais soutenir de conflits de ce type. Mais cet accord engage aussi tous les salariés de l'entreprise sans qu'ils en connaissent les termes. Pendant ce temps, SUD Aérien, le seul syndicat ayant refusé de signer l'accord, gagnait son procès contre la direction d'AF prouvant ainsi que la fidélité aux principes et aux syndiqués était payante.
- Pendant que des délégués CGT allaient aux prud'hommes, sans soutien de leur syndicat, pour discrimination syndicale à leur encontre, des dirigeants de la CGT Air France bénéficiaient de courbes de carrière vraiment « remarquables ».
- Au cours de notre longue lutte contre la fermeture du centre de Vilgénis, nous n'avons pas eu de soutien de la direction de la CGT Air France.
- Alors que des militants CGT dénonçaient les exigences déraisonnables de P.H.Gourgeon, passager sur un vol, un dirigeant de la CGT Air France défendait le directeur général en ces termes "il s'agit d'un des dirigeants les plus brillants de sa génération".
- A l'Industriel, ces mêmes dirigeants procédaient à la dissolution arbitraire de sections locales au profit d'une section unique en contradiction avec les statuts même de la CGT Air France. Ce qui eu pour effet immédiat de priver de mandat des militants qui se sont retrouvés exposés face à la direction.
- Pour essayer de juguler la contestation interne consécutive à ce coup de force, la direction de la CGT Air France a décidé l'exclusion infondée de huit délégués CGT, des camarades dont nous connaissons tous la valeur et l'efficacité.

Pour nous, la défense des salariés est plus importante que celle de l'appareil syndical.

Après mûre réflexion, nous avons quitté la CGT pour ne pas cautionner ces actes et nous espérons que nos camarades de luttes, des militants CGT de la base, intègres et motivés, nous rejoindront à SUD Aérien quand ils auront, comme nous, perdu tout espoir de refaire de la CGT le grand syndicat de défense des salariés qu'il a été.

Nous avons massivement rejoint SUD AERIEN car il représente désormais l'ultime rempart contre les attaques de la direction.

*Section Informatique Région parisienne : Denis Aioun, Dominique Barbezat, Florence Chambon, Mathieu Santel-Leborgne, Alain Stéphane*

*Section Siège et supports : Mireille Albert, Dominique Auffret, Gilles Certon, Laurence Labergère, Joël Vincent, Pascale Viscardi*

*Section Commercial international : Olivier Réal*

*Section Fret CDG : Régis Ruty*

*Section Le Bourget : François Foucaud, Philippe Marca,*

*Section Opérations aériennes : Pedro Rubio y Guerra*